

ÉDITO

NORA BARSALI
FONDATRICE
DE NEWS RSE



Dans une étude inédite publiée jeudi 29 avril, par l'Observatoire du Lobbying présente pour la première fois une compilation de données sur l'activité des lobbys en France. Une synthèse qui donne le vertige : 6 709 lobbyistes ont déclaré une activité cette année, dépensant près de 200 millions d'euros.

Sans surprise, l'environnement est le premier secteur d'activité sur lequel les lobbyistes se mobilisent, suivi de près par l'économie. Le lobbying est un exercice vieux comme le monde. Influencer les décideurs pour obtenir un avantage particulier ou faire évoluer une loi fait partie des stratégies d'influence des entreprises, parfois, condamnables, souvent peu éthiques.

Et si le lobbying était mis à bon escient et devenait plus transparent, plus constructif, plus altruiste ?

Et si le lobbying évoluait pour n'être circonscrit qu'à l'intérêt général et au bien commun ? D'aucun s'accorde à dire qu'en premier lieu, le bien commun qui nous unit dans nos différences, c'est la vie, le vivant sous toutes ses formes. Si le lobbying portait davantage sur la préservation de la vie, de la biodiversité, de tout ce qui constitue la mémoire du monde, alors oui, le lobbying aurait meilleure presse. Si le lobbying servait, dans sa mission d'intérêt général, à relayer les cris d'alarme des scientifiques, les plaidoyers pour sauver la vie sur Terre, alors la cause environnementale ferait un grand bond en avant. Et si les lobbyistes se mettaient au service de la seule urgence de cette décennie, à savoir comment éviter le pire, le désastre écologique, l'extinction ?



L'INTERVIEW DU MOIS

Pascal Demurger,
Directeur général de la MAIF

« L'entreprise peut changer le monde »

*« Un nombre croissant de personnes en appellent à l'entreprise, attendant d'elle plus de considération, plus de considération pour ses partenaires directs, salariés et clients, et plus de considération pour son impact social et environnemental. »**

Quelle est votre vision de l'engagement ?

Pour moi, l'engagement est le fait d'être en phase avec ses convictions et de diriger son entreprise en cohérence. Ghandi disait : « Sois le changement que tu veux voir dans le monde. ». Depuis toujours, il me semble essentiel d'avoir un alignement entre mes convictions et mes actions au quotidien, notamment en tant que dirigeant. Je suis convaincu qu'à travers les choix que nous faisons au sein de nos entreprises, nous pouvons réellement agir au profit de la société et du respect de l'environnement. Mais l'engagement n'a aucun sens s'il n'est pas précédé d'une considération pour les personnes les plus proches de nous, comme les collaborateurs que l'on côtoie au quotidien. Dans l'entreprise, il faut ainsi porter une attention sincère aux parties prenantes, c'est la première étape de l'engagement et cela passe par le management.

Est-ce que l'engagement et l'éthique sont compatibles avec la performance ?

Pour la MAIF, cette conciliation est naturelle, nous avons bâti un modèle d'entreprise dont la performance est portée par l'engagement, qui se décline dans toutes nos décisions et actions. Nous souhaitons que notre management repose sur la motivation et le sens, plutôt que sur la contrainte. Nous voulons créer des relations bienveillantes et que nos collaborateurs soient épanouis, car ils seront plus motivés et engagés et donneront le meilleur d'eux-mêmes. C'est le moteur essentiel de la performance. Cela impacte également la qualité de la relation client, nos salariés délivrent des conseils sincères qui sont avant tout dans l'intérêt de nos sociétaires. En retour, notre engagement nourrit notre image et notre attractivité. Le corps social interne est reconnaissant et fier, les sociétaires sont fidèles et la MAIF attire toujours plus de nouveaux clients. Je suis convaincu que l'engagement nourrit ainsi la performance. D'autant plus qu'on constate aujourd'hui une attente sociale très forte à l'égard des entreprises. Les clients et les salariés attendent des entreprises qu'elles s'engagent et qu'elles recherchent un impact positif, qu'elles modifient leur comportement.

L'entreprise à mission a fait l'actualité avec l'affaire Danone, quelle est votre analyse et selon vous, quel est l'avenir des sociétés à mission ?

La société Danone a souffert d'« horizons de temps » divergents avec des actionnaires qui visaient le court terme, recherchaient avant tout une rentabilité immédiate et non une performance de long terme. On ignore si Danone va maintenir le même niveau d'engagement, mais il est certain que le renvoi de son PDG va avoir un impact social et que ses salariés risquent de connaître une grande démotivation.

**VOIR APPEL À CANDIDATURE
J-1 MOIS EN PAGE 5**



Nous avons d'ailleurs déjà reçu des CV de salariés de Danone... Mais « l'affaire Danone » ne discrédite pas la société à mission et je ne pense d'ailleurs pas que Danone renoncera prochainement à ce statut. Cela montre aussi la réalité derrière l'engagement de l'entreprise : il n'y aurait pas eu de confrontation avec les actionnaires si l'engagement de Danone n'avait pas été sincère. L'engagement était très incarné chez Danone à travers Emmanuel Faber, qui était un dirigeant visionnaire et dont la vision était cohérente avec son engagement. Je pense qu'il est ainsi très important que des dirigeants incarnent ces nouveaux modèles pour réussir à convaincre les autres entreprises. On constate par ailleurs que les entreprises les plus engagées sont généralement celles qui représentent une incarnation très forte.

Comment aller plus loin et de façon plus durable avec les entreprises ?

Il me semble essentiel aujourd'hui d'aider les consommateurs à y voir plus clair, à distinguer les niveaux d'engagement réels des entreprises. L'État pourrait ainsi mettre en place des outils tels que l'ImpactScore, à l'instar du NutriScore, pour noter les entreprises selon leur niveau d'engagement. La Commission Européenne a d'ailleurs présenté ce 21 avril son projet de révision de la directive sur le reporting extra-financier des entreprises (NFRD). Au-delà, elle souhaite constituer une base de données avec des indicateurs extra-financiers qui révéleront le niveau d'engagement réels des entreprises. C'est ainsi une première étape prometteuse vers la mise en place d'un ImpactScore ! ■

**L'entreprise du XXI^e siècle sera politique ou ne sera plus, Éditions de L'Aube (2019)*

FOCUS ACTU

27 collectifs de salariés s'organisent pour transformer leur entreprise vers des modèles plus responsables

« Il suffit de 10 % des collaborateurs pour changer l'entreprise » selon la Harvard Business School.

Ce chiffre fait écho à la tribune lancée par les 27 collectifs de salariés de grandes entreprises et organisations parmi lesquels Accenture, AXA, Engie, SUEZ, l'AFD... Selon les collectifs, leurs entreprises contribuent au réchauffement climatique et il est nécessaire de mener une mobilisation collective. Les entreprises sont une partie du problème (dérèglement du climat, accroissement des inégalités, perte de sens...) mais également une partie de la solution. Leur message est clair : l'entreprise doit profondément se transformer. Pour cela, les entreprises doivent d'abord faire de la prise en compte des défis écologiques et sociaux leur priorité. Elles doivent aussi impliquer et mobiliser leurs parties prenantes, notamment les salariés dans cet effort. Enfin, les collectifs misent sur les organisations qui réussiront ces transitions et seront demain plus attractives pour les consommateurs, les investisseurs et les futurs salariés. Les collectifs encouragent les salariés à créer des groupes de travail, à proposer des actions à leur manager, à lancer une première initiative dans leur entreprise. Cette première initiative, qui réunit déjà des collectifs d'entreprises importantes par leurs tailles et leurs diversités présage de la détermination de cette génération à prendre sa part de responsabilité face à la société dont ils héritent et pour laquelle ils entendent agir individuellement et collectivement afin de construire le monde de demain selon des modèles positifs, responsables et porteurs de sens.



ELLES/ILS S'ENGAGENT

**Aude-Line Brusamento,
Présidente du Fonds
de dotation ORBITAL**

« On s'engage pour développer l'entrepreneuriat féminin dans le monde »

Au départ, c'est une aventure familiale. Au moment de prendre leur retraite, nos parents nous ont fait part de leur souhait d'être utile en aidant les femmes des pays en développement et particulièrement les pays d'origine des conjoint.es de leurs cinq enfants : Brésil, Tunisie, Roumanie, Italie, Espagne... Nous n'avons pas hésité un seul instant ! En 2019, l'aventure était lancée avec Orbital, un Fonds de dotation qui a accompagné depuis une trentaine d'entrepreneuses sociales dans le monde.

Pour moi, l'engagement est naturel

Je suis femme, fille, sœur, épouse, et mère. Dans notre société, même si ça évolue, ça reste compliqué d'endosser ces rôles. Il y a une attente plus forte. Sauf, que cela ne doit pas brider celles qui souhaitent entreprendre et assumer d'autres rôles, comme le font, de manière plus naturelle, les hommes. Je pense qu'en aidant les femmes du monde entier à entreprendre, on aide le monde à se transformer et à devenir plus juste. Parce que ces femmes qui portent d'extraordinaires projets, elles gardent leurs rôles de femme et elles transmettent leurs énergies et leurs valeurs au reste de leur communauté ! Enfin je suis professeure des écoles et je considère l'éducation des filles comme clef dans l'évolution de nos sociétés.

Une ambition pour tous

Changer le monde en développant l'entrepreneuriat féminin ! C'est ambitieux et malgré la crise sanitaire on accompagne de plus en plus de porteuses de projets qui veulent se lancer ou se développer. Heureusement que notre Délégué Général est toujours disponible pour prodiguer ses conseils et surtout favoriser la mise en réseau ! Parfois, celles qui veulent agir se retrouvent un peu esseulées et sans aide pour développer leurs projets. C'est à ce moment qu'Orbital intervient. Pour accompagner au développement du projet et pour aiguiller ces entrepreneuses, selon leurs problématiques, vers les bonnes structures, les bonnes personnes, les bons outils parfois. Il n'y a pas de secret pour réussir. Il faut faire les bonnes rencontres, c'est plus facile avec du réseau ! Alors nous mettons tout en œuvre pour provoquer les rencontres !

En ce moment, nous lançons une recherche directe de fonds pour soutenir Luciana qui démarre une coopérative de couture dans une favela de Belo Horizonte au Brésil. C'est un vrai défi pour nous et c'est un superbe projet qui nous tient à cœur ! On mène cette action dans le cadre d'un partenariat avec une ONG brésilienne, Fa.Vela. Mais le monde c'est aussi la France et en 2017, nous avons accompagné Leïla dans la création de son entreprise Ley Ette une marque de confection artisanale française de vêtements à l'ancienne, d'une qualité inégalable et durable, pour les petites filles. Leïla fait tout du design, à la coupe et au commercial, et elle a ouvert sa première boutique de vêtements anciens à Saint Etienne. Derrière Ley Ette, c'est une histoire de famille et de maman résiliente qui souhaite transmettre à toutes les femmes de la terre un message d'espoir pour suivre leurs instincts et leurs rêves afin de transformer leur vie. ■

Envie d'autonomie pour tous !

L'impact Investing au service de l'économie circulaire et de la solidarité

Hausse de personnes en perte d'autonomie, hausse de la précarité et de la grande pauvreté, la société coopérative d'intérêt collectif Envie Autonomie, spécialiste de la distribution de matériel médical reconditionné, vient de lever 3,5 M € auprès de plusieurs acteurs de l'impact investing. Cette levée de fonds permettra à ENVIE Autonomie d'accélérer son changement d'échelle et d'apporter une offre de matériel médical remis en bon état d'usage et vendu à prix solidaire, prioritairement à destination des personnes en perte d'autonomie et en précarité renonçant à s'équiper pour des raisons économiques.

Rencontre avec Philippe Robin, Président du Directoire de la SCIC Envie Autonomie

Quelles sont les particularités de votre activité et à quels besoins répondez-vous ?

De plus en plus de personnes aujourd'hui en France sont en incapacité de s'équiper de dispositifs médicaux, fauteuils roulants, lit médicalisé, tout ce qui accompagne la personne dans son quotidien quand elle est en perte d'autonomie. Parallèlement, il y a beaucoup de matériel chez les particuliers et dans les établissements qui n'est plus utilisé et qui pourrait avoir une seconde vie pour apporter une solution à ces personnes-là. ENVIE Autonomie s'est penché sur la question environnementale et la création d'emploi, pour remettre sur le marché des offres accessibles à tous. En France, malgré la sécurité sociale, les mutuelles, et l'action des départements, il y a réellement des personnes qui n'arrivent pas à s'équiper.

Une réponse sociale

On s'est rendu compte que de nombreuses personnes âgées avaient des besoins aussi importants que des personnes en situation de handicap. Par exemple lors de la création de notre établissement en Maine-et-Loire en 2015, nous avons fait le constat que 80 % des personnes qui bénéficient de nos services étaient des personnes âgées en situation de perte d'autonomie. Aujourd'hui il y a très peu de prescription pour les personnes âgées en termes de matériel et par ailleurs, le matériel pour la perte d'autonomie n'est pas pris en charge ou très partiellement. Les personnes qui se retrouvent en précarité n'ont pas les moyens pour le financer. Une personne qui dispose d'un fauteuil roulant chez elle, et qui souhaiterait un deuxième fauteuil pour le travail par exemple, ne bénéficie d'aucune prise en charge. Ce sont des problématiques sociales que l'on rencontre souvent. En 2020, ENVIE Autonomie a collecté 16 455 aides techniques, et distribué près de 3000 aides techniques (fauteuils, lits etc...)



En quoi votre offre est-elle innovante sur le plan sociétal ?

ENVIE Autonomie propose une offre innovante répondant à deux besoins immédiats non satisfaits :

- sur le plan social : en France plusieurs dizaines de milliers de personnes n'arrivent pas à s'équiper en matériel médical, très souvent pour des raisons économiques. D'après le rapport Libault, publié en mars 2020, le nombre de seniors va passer de 1,3 million de personnes en 2017 à 2,2 millions en 2050, alors que 1,4 million de personnes ayant 60 ans et plus vit sous le seuil de pauvreté.
- sur le plan environnemental : chaque année, 200 000 dispositifs médicaux, en particulier des aides techniques inutilisées sont jetées. Aucune filière de récupération et de réutilisation n'est organisée, générant des déchets considérables, alors qu'ENVIE Autonomie démontre que plus de 30 % pourraient, après un processus de remise en bon état d'usage, avoir une seconde vie.

Qu'avez-vous mis en place pour mesurer l'impact sociétal ?

Nous travaillons avec une structure spécialisée dans la mesure d'impact public et de santé. On est aujourd'hui en capacité de pouvoir apporter des données précises au niveau environnemental : nature de la collecte, aide technique, volume, poids, remise en état (taux de réemploi potentiel), matériel distribué (véritable économie circulaire, valeur d'usage). Bien entendu, on a rassemblé autour de nous des interlocuteurs institutionnels et associatifs qui interviennent dans le secteur du handicap et de la santé, mais aussi l'État sur la question de l'insertion, des acteurs de terrain, mais aussi des ergothérapeutes pour évaluer le matériel.

L'économie circulaire du matériel médical est-elle un modèle d'avenir ?

La Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2020, prévoit dans son article 39 la prise en charge des dispositifs médicaux remis en bon état d'usage. Les décrets d'application sont attendus à la fin du second trimestre 2021.

Ce modèle d'avenir permet de limiter le gaspillage et de développer l'accessibilité au matériel médical pour tous, grâce à un système plus vertueux, solidaire et économique. Donc OUI c'est un modèle d'avenir qui est proposé par ENVIE Autonomie.

À l'heure où le Gouvernement, pour faire face aux enjeux de vieillissement et de dépenses croissantes, a ouvert la voie à la création d'une « cinquième branche » de la Sécurité Sociale couvrant les risques liés à la perte d'autonomie, l'offre d'ENVIE Autonomie s'inscrit comme un élément de réponse aux réflexions nationales sur la dépendance, le maintien à domicile et la place des personnes en situation de handicap ou en fragilité dans notre société.

L'aboutissement de cette levée de fonds est une nouvelle étape pour développer l'accessibilité aux aides techniques pour tous grâce à l'économie circulaire et la solidarité. ■

UNE ENTREPRISE RESPONSABLE

Entreprises responsables au service d'une énergie verte accessible à tous

Une énergie 100 % verte, est-ce possible ?

La protection de l'environnement occupe une place de plus en plus importante dans les critères de consommation. Il en va de même chez les ménages, quand il s'agit de choisir son fournisseur d'énergie, qui s'orientent davantage vers des solutions alternatives pour consommer de façon responsable. Malgré un retard sur ces voisins européens, la France voit son marché de l'énergie 100 % verte en croissance grâce à des fournisseurs privés, coopératives ou PME, comptant plus de 100 000 clients résidentiels et industriels en 2020. Mais qu'est-ce qu'une électricité 100 % verte ? Quels en sont les critères et quelles sont les nouvelles tendances de consommation énergétique ?

L'électricité 100 % verte, économiser doublement

Une énergie « vraiment verte » est différente de celle dite « classique ». La première s'obtient par l'achat de l'intégralité de l'énergie commercialisée par une entreprise auprès de producteurs d'énergie renouvelable en électricité (les éoliennes, l'énergie solaire, la biomasse et l'énergie hydraulique) et en gaz (le biogaz fait à partir de déchets organiques). La production de la seconde demande l'utilisation de matières inépuisables et non renouvelables qui sont majoritairement polluantes (des centrales nucléaires et énergies fossiles). Le marché de l'électricité représentait, au 31 décembre 2020, 39,2 millions de sites, soit environ 412 TWh de consommation annuelle. Les centrales de production telles que les parcs historiques nucléaires représentent 95 % du marché de l'électricité injectée. Le marché du Gaz représentait, au 31 décembre 2020, 11,5 millions de sites et une consommation annuelle d'environ 484 TWh. L'électricité en France est décarbonée à plus de 93 %, sa production à partir du nucléaire a baissé de 11,6 % et de 10,6 % pour les énergies fossiles. Dans le but de faciliter la transition énergétique, le WWF France et Selectra lancent ensemble en juin 2021 la deuxième édition de l'achat

groupé d'énergie 100 % renouvelable dont le principe est de rassembler un maximum de personnes pour réduire leurs factures d'électricité et passer à une électricité « vraiment » verte et le gaz biométhane.

Selon Xavier Pinon, « Choisir un fournisseur d'énergie renouvelable et responsable est un geste concret pour la transition écologique. Cependant l'énergie la plus vertueuse est celle qui n'est pas consommée ». En 2019 l'opération avait permis d'économiser 7 500 tonnes de CO₂ et 256 Kgs de déchets nucléaires.

La garantie d'origine et l'achat conjoint pour assurer une énergie 100 % verte

Peu d'entreprises proposent une énergie 100 % verte en France. Illek est une plateforme qui permet aux producteurs d'énergies renouvelables de vendre directement leur électricité et leur gaz bio aux particuliers et aux TPE. L'entreprise, lauréate du premier achat groupé d'électricité et de gaz renouvelables (WWF France-Selectra) est le premier fournisseur d'énergie 100 % verte, gaz et électricité en France grâce au Label B Corp qu'elle a obtenu en 2020 et a très peu de concurrents (dont Enercoop et Planète Oui). Les offres d'Ilek se distinguent parce qu'elles répondent à des critères environnementaux stricts, dont l'électricité 100 % d'origine renouvelable et le gaz issu de la méthanisation, achetés directement à des producteurs identifiés dont la liste est publique. D'après Julien Chardon, Cofondateur et CEO « Quand on achète une électricité verte, on achète une garantie d'origine (...) Illek ne fait que du Premium et c'est la seule entreprise sur le marché du premium en électricité et en gaz ». La garantie d'origine est un certificat officiel qui permet d'attester qu'une certaine quantité d'électricité générée grâce à des installations produisant de l'énergie renouvelable a été introduite dans le réseau, puis de tracer sa provenance et sa destination. ■



[À l'aube de la 6e extinction, comment habiter la Terre, Bruno David, Grasset](#)

Plus qu'un cri d'alarme, *À l'aube de la sixième extinction* est un plaidoyer pour le vivant sous toutes ses formes et un guide pratique, à hauteur d'homme, pour éviter le naufrage, posant ainsi les jalons d'une éthique pour la planète, sans moralisme ni culpabilisation. Est-il trop tard ou pouvons-nous éviter le pire ?



[Nos raisons d'être, Cyrielle Hariel & Sylvain Reymond, Anne Carrière](#)

Afin de faire face aux enjeux sociaux et environnementaux de notre époque, les dirigeants d'entreprises s'engagent en faveur d'une société durable et plus humaine, en se donnant une « raison d'être ». Cyrielle Hariel et Sylvain Reymond vont à la rencontre de ces acteurs de la transition.



PUBLICATIONS À DÉCOUVRIR

[Une vie sur notre planète, David Attenborough, Flammarion](#)

La véritable tragédie de notre époque sous nos yeux à l'échelle de la planète : la disparition de notre milieu naturel. David Attenborough nous partage son témoignage et sa vision de l'avenir. Comment nous en sommes arrivés là et comment, si l'on agit maintenant, il est encore temps de sauver la vie sur la Terre.



[La voix des pôles, Lydie Lescaumontier, Flammarion](#)

Quand Lydie Lescaumontier embarque à bord de l'Astrolabe, célèbre navire polaire, elle ne connaît que sa destination : l'Antarctique. Dans ce périple sauvage, qui est aussi le roman de son propre apprentissage, l'auteure se fait l'interprète des pôles. Les glaces sont à la fois les baromètres et la mémoire climatique du monde. Saurons-nous écouter leur cri d'alarme ?

Et si vous étiez
lauréats en 2021 ?



Ensemble, c'est possible



J-1 MOIS pour CANDIDATER Trophées Défis RSE 2021

10ème édition

Clôture des candidatures : **25 mai 2021**



- Trophée environnement
- Trophée RH
- Trophée inclusion sociétale
- Trophée santé
- Trophée TPE-PME
- Trophée ETI - entreprise familiale
- Trophée start-up
- Trophée ESS

Responsabilité sociétale,
environnement,
inclusion, santé...



Pour candidater rendez-vous ici : <https://defisrse.newsrse.fr>

Infos : candidature@newsrse.fr

Plateforme IMPACT4PLANET

Livre ODD 2030

News
RSE

"On s'engage pour la dernière décennie de l'action"

Préambule par le Prix Nobel Muhammad Yunus

Événement en Juin et lancement en Décembre 2021

"L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde."
Nelson MANDELA

« Les choix que nous faisons aujourd'hui pour demain sont déterminants pour transformer la société afin de protéger ce que nous avons de plus précieux, notre environnement et notre santé. S'engager pour le développement durable se décline au quotidien. Désormais, chaque jour, chaque semaine compte pour relever le défi - désormais vital - d'un avenir souhaitable de l'humanité ».

Nora Barsali
Présidente de News RSE

- Devenez partenaire de 2 outils pédagogiques autour des ODD
- Agissez pour cette dernière décennie de l'action où tout est encore possible
- Valorisez votre impact sociétal et vos engagements
- Participez à une communication utile à la société
- Sensibilisez vos publics et l'opinion à votre vision du développement durable
- Soyez acteur au quotidien d'un avenir souhaitable et solidaire

Pour intégrer la plateforme : secretariat@newsrse.fr ou au 06 31 93 28 40

